



ADDENDA 002 À UNE DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

Le ministère d'Affaires étrangères, Commerce et Développement (le ministère) modifie par la présente, conformément au présent addenda la demande de proposition pour la fourniture de Services Professionnels Pour l'obtention de Données de Remunération d'organisations du Secteur Privé, ayant le numéro 19-154117-HLDS-DK, en date du 4 juin 2019. Le présent addenda fait partie du a « DDP ». Le but du présent addenda est de :

1. Fournir des réponses aux questions reçues
-

Questions et réponses

Les questions suivantes ont été reçues, et le ministère répond par la présente comme suit :

Question No. 03: Auriez-vous l'amabilité de confirmer que le Congo fait référence à la République démocratique du Congo?

Réponse No. 03: Oui

Question No. 04: SOUS-TRAITANCE – Les entrepreneurs sont autorisés à sous-traiter avec d'autres fournisseurs pour obtenir des données sur le marché afin de satisfaire à l'exigence minimale obligatoire. Le gouvernement du Canada utilisera un autre fournisseur pour obtenir des données du marché pour les pays qui ne sont pas inclus.

Pourriez-vous confirmer qu'il est acceptable d'inclure un sous-traitant afin de satisfaire à l'exigence minimale obligatoire couvrant tous les marchés spécifiques, même si individuellement à l'exigence minimale de 75% des pays?

Réponse No. 04: Oui, il est acceptable d'inclure un sous-traitant afin de satisfaire à l'exigence minimale obligatoire couvrant tous les marchés spécifiques, ce qui représente l'exigence minimale de 75% des pays.

LES AUTRES MODALITÉS DE L'APPEL D'OFFRES DEMEURENT INCHANGÉES